

L'une des questions pour laquelle nos deux pays sont appelés à collaborer a trait à un des grands thèmes de la politique étrangère du Canada, à savoir, celui de veiller à l'harmonie de l'environnement. Depuis 1970, d'importants événements, d'aspects à la fois positifs et négatifs, sont survenus dans ce domaine. Le progrès a eu des conséquences environnementales d'une ampleur et d'une complexité imprévues il y a dix ans. Aujourd'hui, des phénomènes dont on faisait peu de cas en 1970, comme par exemple les pluies acides, l'épuisement de l'ozone et l'accumulation du dioxyde de carbone dans l'atmosphère, sont devenus des problèmes qui concernent notre pays et la communauté internationale. Les moyens de se débarrasser des déchets dangereux et les effets nocifs pour la santé de nouveaux produits chimiques, deviennent des problèmes de plus en plus importants au niveau international. D'autres problèmes que nous connaissons depuis longtemps et qui ne sont pas moins graves, comme par exemple la pollution de l'air et de l'eau, la croissance des villes, le déboisement et l'appauvrissement du sol, prennent de plus en plus des dimensions internationales; ces phénomènes ne connaissent pas de frontières.

Du côté positif, le gouvernement canadien et la communauté internationale se sont rendus compte de la gravité de ces questions et préparent diverses mesures pour les régler. On a réalisé des progrès encourageants aux niveaux intérieur et international. On se souvient que notre pays est intervenu de façon particulièrement active dans deux cas. Le Canada a joué un rôle important à la conférence sur l'environnement humain qui a eu lieu à Stockholm en 1972 et qui a eu pour résultat l'instauration du Programme de l'environnement des Nations Unies. Il a également été l'hôte d'une conférence internationale sur l'habitation humaine, "Habitat", qui a eu lieu à Vancouver en 1976 et a donné lieu à la création de la Commission des Nations Unies sur les habitations humaines. On pourrait mentionner bon nombre d'autres réussites, notamment la Convention de 1979 sur la pollution de l'air transfrontière à longue distance.

Plus près de chez nous, le gouvernement canadien doit s'employer à conclure avec nos voisins des accords sur la protection de l'environnement. On prévoit entamer des négociations avec les Etats-Unis ce mois-ci en vue de formuler une entente sur la pollution transfrontière de l'air. Il est littéralement d'importance vitale pour les Canadiens que ces négociations soient menées à bon terme. C'est là une autre question où le gouvernement se montrera vigilant, dans l'intérêt des Canadiens.

On doit trouver des solutions aux problèmes qu'il nous faut affronter dans le domaine de l'environnement, si difficiles à trouver soient-elles. Il ne fait aucun doute que le Canada et les autres pays du monde doivent s'intéresser dès maintenant aux conditions nécessaires à notre vie sur la planète dans une, deux